



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Commission des finances publiques

Rapport

Élection à la présidence et à la vice-présidence de la
Commission

Procès-verbal de la séance du 15 janvier 2009

Dépôt à l'Assemblée nationale :
N° 51-20090311

QUÉBEC

Séance du jeudi 15 janvier 2009

Mandat : Élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission (Décision de la Commission de l'Assemblée nationale le 14 janvier 2009)

Membres présents :

M. Aussant (Nicolet-Yamaska)
M. Bernier (Montmorency)
M. Billette (Huntingdon)
M. Carrière (Chapleau)
M. Cousineau (Bertrand)
M. Dubourg (Viau)
M. Paquet (Laval-des-Rapides)
M. Pelletier (Rimouski)
M. Rathé (Blainville)

Autre député participant :

M. Vallières (Richmond), président de l'Assemblée nationale

À 13 h 28, la Commission se réunit à la salle Louis-Joseph-Papineau de l'hôtel du Parlement sous la présidence de M. Vallières (Richmond).

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission et rappelle les règles concernant l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la Commission.

ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE

M. Bernier (Montmorency) propose :

QUE M. Paquet (Laval-des-Rapides) soit élu président de la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Paquet (Laval-des-Rapides) élu président de la Commission des finances publiques.

M. le président cède le siège au président de la Commission.

ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE

M. Pelletier (Rimouski) propose :

QUE M. Cousineau (Bertrand) soit élu vice-président de la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. le président déclare M. Cousineau (Bertrand) élu vice-président de la Commission des finances publiques.

À 13 h 34, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,



Christina Turcot



Alain Paquet

CT/ag

Québec, le 15 janvier 2009